

Guy HANICOTTE
*Professeur à l'Ecole
Nationale de Promotion
Sociale de Madagascar.*

**LES PLANS
DE DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE DE LA CÔTE
CENTRE-EST DE MADAGASCAR**

INTRODUCTION

La régionalisation du Plan, érigée en principe par l'article 36 de la Loi-Programme, met en lumière l'importance du cadre préfectoral dans l'élaboration, l'exécution et le réajustement du Plan quinquennal malgache.

Aussi a-t-il semblé utile de consacrer une étude aux actions de développement entreprises dans une région bien déterminée de la Côte Centre-Est de Madagascar, les préfectures de Fénérive et de Tamatave. La situation socio-économique et les problèmes de développement des deux préfectures présentant des caractéristiques communes, il a paru possible de grouper en une seule analyse les deux entités administratives étudiées.

L'examen des principaux programmes et projets de développement entrepris depuis l'année 1958 dans les deux préfectures sera mené en trois chapitres :

- Le premier sera consacré aux plans provinciaux des années 1958 à 1963.*
- Le second reprendra les idées essentielles du rapport CINAM.*
- Le troisième, enfin, exposera les objectifs régionaux du Plan quinquennal 1964-1968.*

L'on effectuera auparavant, une présentation générale des activités économiques des habitants des différentes sous-préfectures étudiées.

CHAPITRE I

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES HABITANTS

Les activités économiques des habitants de l'ensemble des sous-préfectures constituant les deux zones d'étude présentent un certain nombre de caractéristiques communes. On constate, en premier lieu, que le café est cultivé du Nord au Sud dans la quasi totalité des villages Betsimisaraka. Partout également (hormis le delta de Maroantsetra et les riverains de quelques rares plaines, Iazafo, Andevoranto, Amparibe, Ambohimilanja), le tavy est pratiqué sur grande échelle.

Des différences sensibles apparaissent cependant. Dans le delta de Maroantsetra, le tavy est inconnu et l'autosubsistance assurée par la rizière. Chaque année, l'on dispose même d'un excédent vivrier exportable sur les autres régions.

De Maroantsetra à Fénériver, la seconde culture d'exportation est le giroflier exploité à la fois pour les clous et pour l'essence. La sous-préfecture de Tamatave en possède également, mais en quantité moindre. Au Sud de Tamatave, la production de girofle devient insignifiante. Les deux sous-préfectures Nord, Maroantsetra et Mananara se consacrent également à la vanille.

Les deux sous-préfectures de Tamatave et Brickaville disposent d'une gamme de produits d'exportation plus variée que dans la zone Nord ; outre le café et le girofle, on y cultive la banane d'exportation, la canne à sucre, les fruits. Un certain nombre d'emplois non agricoles sont offerts par le chef-lieu de province, les mines de graphite et l'usine des Sucreries de la Côte-Est.

Par contre, les trois sous-préfectures Sud ne disposent que d'une seule culture d'exportation, le café.

Sur le plan des types de cultures pratiqués, il apparaît que les sous-préfectures étudiées, bien que toutes pourvues d'une culture monétarisable, ne disposent pas des mêmes atouts.

La proximité d'un port et l'existence de voies de communication plus nombreuses avantagent incontestablement les sous-préfectures de Tamatave et Brickaville, alors que les trois sous-préfectures Sud paraissent les plus vulnérables.

Les potentialités des sols introduisent elles aussi une nouvelle inégalité, cette fois pour la même sous-préfecture, entre les zones fertiles des vallées et des deltas et les zones intérieures des tanety.

Section I. — LA PRÉFECTURE DE FÉNÉRIVE

§ 1. — La sous-préfecture de Maroantsetra.

Hormis les habitants de la commune de Rantabe qui cultivent le riz sur tanety, l'activité principale des habitants de Maroantsetra est la culture de riz sur rizière ; la production de paddy de la sous-préfecture

est la plus importante de la province après Ambatondrazaka. De ce fait et bien que la consommation de riz de la sous-préfecture soit très élevée et étalée sur toute l'année, l'excédent de production se situe annuellement autour de 2.500 tonnes de riz acheminées par route sur Mananara et Soanierana-Ivongo, et par cabotage sur Antalaha, Vohémar, Sambava, Sainte-Marie, Nossi-Be et Tamatave ; le décortiquage est effectué en partie dans les trois rizeries d'Ankofa, Andranofotsy et Navana, le reste est pilonné à la main.

Les méthodes de culture de riz sont restées traditionnelles, le sol ne se prêtant pas à la mécanisation et difficilement au labour par traction animale. La pluviométrie étant très abondante, les rizières sont très souvent recouvertes d'eau et les fonds, marécageux. La récolte se fait à la main, épi par épi. Les variétés employées au cycle végétatif de 5 à 6 mois (semis en juin, récolte en novembre-décembre) donnent des rendements de 2 à 3 tonnes (*varibe* et *tsimapiaka*) grâce à la généralisation du repiquage effectué en famille et par entraide villageoise (Lampona).

Les services techniques s'emploient à améliorer les rendements rizicoles et à augmenter les surfaces notamment dans la plaine d'Ankarefo.

La culture du giroflier est répandue dans toute la sous-préfecture, notamment dans le canton de Rantabe où son extension est souhaitable en vue de la conservation des sols. Il est à noter que la distillation du girofle n'est pas pratiquée dans la sous-préfecture.

Le café occupe encore une place importante dans l'économie.

La vanille atteint déjà le volume de 30 tonnes demi-préparées annuelles, ce qui place la sous-préfecture de Maroantsetra au premier rang de la province. Elle est cultivée particulièrement dans la commune de Maroantsetra-banlieue le long du littoral et dans la commune de Mahalevona, autour de la piste menant à Antalaha.

Le poivre est cultivé depuis peu en association avec l'arbre d'ombrage du caféier — l'extension est projetée principalement sur les vallées de l'Andranofotsy, de l'Antenambalana et de la Mahalevona — l'anacarde est planté dans la commune de Rantabe et dans les zones sablonneuses du littoral. Tous les ans, un certain tonnage du produit de la forêt est commercialisé à Maroantsetra : piassava, cire d'abeilles et raphia. Il existe enfin deux exploitations forestières exploitant 2 à 300 tonnes de bois par an.

L'évacuation des produits d'exportation se fait par cabotage à partir de la rade foraine.

L'essentiel du trafic à l'importation se fait également par cabotage pour les marchandises lourdes à partir de Tamatave ou de Diégo-Suarez. Les tissus et autres marchandises rémunératrices prennent la route (2 jours de voyage depuis Tamatave). Parfois, des marchandises arri-

vent à Mananara par camion et sont acheminées à Maroantsetra par chaland.

Les liaisons terrestres avec la province de Diégo avec qui Maroantsetra entretient des échanges (riz et vanille) sont inexistantes ; le trafic se fait entièrement par cabotage pour le riz et par avion ou à dos d'homme pour la vanille.

A l'intérieur de la sous-préfecture, hormis la route côtière menant à Maroantsetra, il n'existe pas de routes permanentes, les transports locaux se faisant par pirogue de 2 t. 5 ou à dos d'homme.

§ 2. — La sous-préfecture de Mananara

Les activités agricoles principales des habitants de Mananara sont la cueillette du girofle et la distillation des feuilles en vue de l'essence. Le café reste une culture secondaire. Avant le cyclone de 1959 qui a sérieusement éprouvé les zones côtières de la sous-préfecture, les exportations de girofle étaient importantes. Il est arrivé que des navires longs courriers mouillent en rade de Mananara pour emporter directement leur chargement vers l'extérieur. Depuis le cyclone, la production du girofle et d'essence a considérablement baissé.

La vanille commence à faire son apparition, la production se situant autour de 10 tonnes. Cette culture doit prendre de l'extension dans l'avenir. La culture du poivre tend à s'étendre, mais la commercialisation est difficile, les commerçants n'étant guère intéressés par les faibles quantités qui leur sont offertes.

Depuis les baisses de production consécutives aux cyclones, les habitants de Mananara ont développé les cultures vivrières et aménagé les bas-fonds. Le déficit en riz est cependant important. Il est comblé pour une part par des importations en provenance de Maroantsetra.

Un certain nombre d'habitants des régions intérieures se livrent à la recherche rémunératrice du quartz ; la vente se fait à une société dont un représentant se trouve à Mananara. Une coopérative minière a été créée.

L'essentiel du trafic pour les produits locaux et les marchandises d'importation se fait avec Tamatave par la route côtière. En période de pluies, certaines marchandises débarquées à Maroantsetra par cabotage regagnent Mananara par chaland.

Les liaisons internes à la sous-préfecture sont inexistantes, le trafic se faisant par pirogue ou à dos d'homme.

§ 3. — La sous-préfecture de Soanierana-Ivongo.

A Soanierana-Ivongo, l'activité essentielle demeure la cueillette du girofle et la distillation des feuilles.

§ 4. — La sous-préfecture de Sainte-Marie.

La population de Sainte-Marie vit essentiellement de la vente du girofle (clous et essence) et de la vente des noix de coco.

La production de café et de vanille est insignifiante. Il existe une quinzaine de familles de pêcheurs vendant notamment des langoustes à Tamatave et à Tananarive.

L'insuffisance des ressources pousse les éléments jeunes de la population à s'installer dans des régions plus favorisées. De ce fait, l'île de Sainte-Marie est la seule sous-préfecture dont la population est en diminution.

§ 5. — La sous-préfecture de Fénérive.

La sous-préfecture de Fénérive se place au premier rang de la province pour la production de clous et d'essence de girofle. La production de café demeure importante ; il se commercialise également de faibles quantités de vanille, de poivre et crin végétal. De ce fait, le revenu individuel moyen (y compris autoconsommation) est plus élevé que dans les autres sous-préfectures, il arrive en deuxième lieu après Maroantsetra. Le revenu monétaire présente une plus grande stabilité grâce à la diversité de ses sources et une meilleure répartition à l'intérieur de l'année. De plus, les prix du girofle ont échappé à la baisse subie par le café ; de même l'essence de girofle reste à des cours rémunérateurs et la demande en est toujours forte ; elle constitue un régulateur des revenus, les époques où les alambics fonctionnent le plus correspondant aux périodes où l'argent fait le plus défaut.

La sous-préfecture de Fénérive se caractérise essentiellement par la présence d'une forte densité de population (100 habitants au km² dans certaines micro-zones), pratiquant une agriculture destructrice des sols. Les pratiques agricoles sont les mêmes que dans les autres régions montagneuses de la Côte-Est, mais leur nocivité est aggravée par la densité de population obligeant à diminuer les temps de jachère.

Grâce à l'existence d'une excellente route reliant Fénérive à Tamatave, les produits collectés au chef-lieu ne supportent qu'un coût de transport minime. Mais les voies d'accès aux chefs-lieux de canton sont déficientes et coûteuses, ce qui diminue notablement le prix des produits locaux au stade producteur.

§ 6. — La sous-préfecture de Vavatenina.

Les caractéristiques économiques des habitants de Vavatenina sont identiques à celles de la sous-préfecture de Fénérive.

1° Existence de deux cultures d'exportation : le café et le girofle pour les clous et l'essence.

2° Les revenus monétaires restent peu élevés : 8.000 à 15.000 francs par famille, du fait de la faible dimension des superficies plantées par famille, et du faible rendement des plantations (non renouvellement des pieds de café, rendement par arbre très médiocre).

3° La densité de population est forte (100 h au km² dans certaines micro-zones).

4° La culture de riz sur brûlis est pratiquée à grande échelle du fait de l'insuffisance des bas-fonds, de l'attachement des populations à ce type de riziculture et de la forte densité de population.

Section II. — LA PRÉFECTURE DE TAMATAVE

Les sous-préfectures de Tamatave et de Brickaville sont à envisager séparément des sous-préfectures Sud, Vatoman-dry, Mahanoro et Marolambo.

§ 1. — La sous-préfecture de Tamatave.

La présence de voies de communication plus nombreuses, la proximité de Tamatave réduisant les coûts de transports et procurant un certain débouché pour les produits et pour la main-d'œuvre, donnent à la sous-préfecture de Tamatave un avantage certain. La culture de la banane d'exportation valorise au maximum les vallées alluvionnaires autrefois incultes ou cultivées en café ou cannes à sucre. La situation n'est cependant pas homogène, la culture de la banane n'intéresse en fait qu'une faible partie de la population. Les communes du Nord et de l'intérieur (notamment Fito), encore dépourvues de voies de communication, ne participent en aucune façon à ce développement.

§ 2. — La sous-préfecture de Brickaville.

A Brickaville, les activités sont diversifiées et les cultures pratiquées plus rémunératrices. La présence de terres alluvionnaires riches le long des vallées du Rianila et de la Ronga-Ronga, l'existence d'un réseau de voies de communication plus dense (voie ferrée, routes, fleuves navigables) et la proximité de Tamatave, ont permis l'extension de l'ensemble des cultures d'exportation et de la riziculture irriguée.

Les communes rurales de Mahatsara et Andevoranto possèdent de nombreuses rizières dont les rendements permettent la vente de l'excédent aux communes déficitaires.

Dans les communes de Brickaville, Mahatsara et Andevoranto, les villages en bordure des fleuves ou des routes vont à Brickaville vendre leurs fruits (bananes, oranges, mandarines, letchis). De même, la région de Fetraomby et Anivorano expédie des fruits en pirogue ou radeau vers les gares d'Anivorano, Géraud et Mouneyres. Les collecteurs installés dans ces centres revendent la production sur le marché de Tananarive.

Un certain nombre de planteurs du canton de Mahatsara vend également des cannes à sucre aux Sucreries de la Côte-Est. Les villages situés le long de la route de Tananarive, depuis Ambinaninony jusqu'à Ranomafana, ainsi que la région de Maroseranana et Fetraomby, assurent la plus grande partie de la cueillette du raphia, plaçant la sous-préfecture en première place pour le tonnage commercialisé dans la province. Le girofle est peu répandu ; par contre le café est cultivé dans l'ensemble de la sous-préfecture.

Une autre source de revenus peut se trouver dans le travail salarié. Des travailleurs, en général originaires du Sud, s'emploient dans les concessions des Sucreries de la Côte-Est. Certains planteurs Betsimisaraka utilisent également la main-d'œuvre salariée pour les travaux de rizières ou la récolte du café. Les trois mines de graphite d'Ambarondro, de la Sanamamy et d'Antsirakambo, emploient également une main-d'œuvre importante. Enfin, un effectif stable travaille au chemin de fer et à l'usine des Sucreries de la Côte-Est.

Brickaville jouit donc d'une situation privilégiée au point de vue des voies de communication, de la richesse des sols et du sous-sol et de la diversité de ses productions. Les revenus agricoles moyens individuels ont un niveau relativement élevé. Les deux communes d'Anjamana et d'Ambohimanana, situées à l'intérieur et à l'écart des voies de communication, ont cependant une situation plus précaire. Il en est de même de tout l'arrière-pays de Brickaville situé en dehors des zones alluvionnaires fertiles qui présente un degré d'usure des sols très avancé.

§ 3. — Les sous-préfectures de Vatondry et Mahanoro.

A Vatondry et Mahanoro, les activités sont réduites à la culture du riz et du café et à la cueillette du raphia. Il existe également quelques plantations de girofle. Les cantons situés dans la zone de plaine pratiquent la riziculture irriguée. Alors que dans les districts nord, les populations cultivent à la fois girofle et café, la majorité des habitants de ces sous-préfectures ne possèdent qu'une seule source de revenu monétaire : le café. Les baisses successives des cours de ce produit ont donc affecté sérieusement le niveau de vie des populations. La situation est encore aggravée lorsque la récolte de riz est défavorable par suite de la sécheresse ; pour y remédier, certains vont s'engager comme journaliers sur les concessions européennes, réunionnaises et chinoises ou chez les quelques gros propriétaires malgaches. Les terres données en concession sont relativement nombreuses. Celles-ci produisent à la fois café et girofle.

§ 4. — La sous-préfecture de Marolambo.

Les activités économiques de Marolambo sont peu développées. Elles se réduisent à la cueillette du café et d'un peu de raphia. Malgré

une production rizicole déficitaire, les importations de riz demeurent limitées. Les habitants de la sous-préfecture pratiquent le tavy, sauf les habitants de la plaine d'Ambohimilanja. Certains paysans des cantons en bordure de la falaise élèvent des porcs qu'ils vont vendre sur les plateaux en échange de riz et même de marchandises d'importation.

*
**

La situation des différentes sous-préfectures n'est donc pas totalement homogène et les programmes de développement en ont tenu compte soit pour accentuer le lancement d'une zone à haut potentiel, soit pour corriger un déséquilibre trop menaçant entre les niveaux de vie.

D'autres critères que les potentialités physiques et l'équilibre des niveaux de vie sont intervenus dans le choix des solutions, et notamment celui de la densité de la population et de son comportement. Alors que les habitants de la région de Maroantsetra, riche en potentialités, ne posent pas de problèmes sérieux à l'économiste, au sociologue ou à l'homme de gouvernement chargé de conseiller des choix il n'en est pas de même pour les habitants de la région de Fénérive-Vavatenina dont la densité atteint parfois 100 au kilomètre carré et dont la prise de conscience politique, pour différentes raisons, a toujours été plus aiguë.

C'est à l'examen des différentes solutions proposées pour résoudre les problèmes évoqués que l'on s'attachera maintenant.

CHAPITRE II

LA MISE EN VALEUR DES POTENTIALITES TROPICALES DANS LES ZONES ET LE MILIEU HUMAIN LES PLUS FAVORABLES ET L'ECHEC DE L'EFFORT DE TRANSFORMATION DE LA VIE DANS LES TANETY

LES PLANS PROVINCIAUX

L'on examinera dans ce deuxième chapitre les programmes de développement régionaux mis au point par les services de l'agriculture et du paysannat de la province de Tamatave pendant les années 1957-1963. L'auteur de ces plans (1) est particulièrement connu pour avoir lancé en 1957 un plan de développement de la culture du café, le plan

(1) M. DROCUB, inspecteur général d'agriculture.

terrasse-café, dont l'application a été brutalement stoppée par les services centraux. D'autres actions ont été entreprises par la suite, notamment l'action bananière dont les résultats sont bien connus, et l'action palmier à huile, encore à ses débuts.

Section 1. — ANALYSE

§ 1. — Les éléments de force et de faiblesse : atouts et obstacles de la Côte Centre-Est.

A. — Eléments de force.

Ils concernent la situation climatique, les types de production, la population et la demande des produits.

1) *Une situation climatique favorable à la production de l'ensemble des cultures tropicales d'exportation.*

Le climat de la Côte-Est est du type tropical humide avec une pluviométrie très élevée (3 m. en moyenne) bien répartie dans l'année (250 jours de pluie) et un ensoleillement très satisfaisant (2.200 heures de soleil à Tamatave).

Presque toutes les cultures tropicales d'exportation sont donc possibles dans les deux préfectures.

2) Des types de production susceptibles de procurer des revenus monétaires importants et de *faire entrer le paysan dans le circuit de l'économie d'échange.*

3) *Une population jeune (53 % de moins de 21 ans) homogène (Betsimisarakà à plus de 90 %) localisée dans des zones fertiles et en nombre suffisant pour réaliser la mise en valeur.*

Sauf à quelques endroits où la densité est très élevée et pose de graves problèmes d'adaptation aux ressources (100 habitants au kilomètre carré dans certaines micro-zones de Fénériver, Vavatenina), la plupart des sous-préfectures ont une densité comprise entre 8 et 20 habitants au kilomètre carré.

4) Malgré la menace que fait peser la surproduction mondiale sur une économie fondée essentiellement sur l'exportation des produits tropicaux, malgré l'isolement et l'absence d'infrastructure routière suffisante, la demande de produits au niveau du paysan s'exerce d'une façon régulière, notamment en ce qui concerne le café et le girofle.

B. — Eléments de faiblesse.

1) Le caractère extrêmement favorable des conditions climatiques ne doit pas faire oublier les *dangers que présentent pour les plantations, les sols, les routes et les ouvrages d'art, les époques de cyclones et les inondations.*

- 2) *L'infrastructure routière* est insuffisante particulièrement en ce qui concerne les voies de pénétration.
- 3) Bien que la situation alimentaire ne soit pas alarmante, *l'équilibre nutritionnel est médiocre* — les aliments protidiques (lait et viande) font défaut, le petit élevage ne constituant qu'un appoint alimentaire peu important, — *les périodes de soudure difficile* sont fréquentes et durent de 3 à 6 mois. Pendant ce temps, l'alimentation est à base de manioc et de viha, de tubercules et de racines.

A quelques exceptions près, l'ensemble des sous-préfectures est déficitaire en riz, les productions actuelles effectuées sur tavy ou dans de rares bas-fonds ne pouvant suffire à nourrir la population.

D'autre part, les achats de riz à l'extérieur (Iac Alaotra) que devrait rendre possible la vente des produits d'exportation, sont limités en volume en raison

- de l'insuffisance des revenus monétaires ;
- du prix élevé qu'atteignent les denrées au niveau des villages par le jeu conjugué des coûts de transport et des pratiques commerciales.

- 4) *La situation sanitaire est médiocre*, les maladies endémiques, bien qu'en recul, existent encore — le paludisme demeure sur la Côte-Est une affection grave malgré la multiplication des centres de nivaquinisation. La distribution de nivaquine se heurte à des difficultés de divers ordres : difficultés financières, difficulté d'approvisionnement régulier, difficulté de contrôle, difficulté d'obtenir une fréquentation régulière et généralisée notamment pour les adultes et les enfants ne fréquentant pas l'école, ainsi que pendant les vacances des écoliers.

De même, les *affections pulmonaires* (bronchite et tuberculose) et les affections *gastro-intestinales* sont encore largement répandues.

- 5) *Le niveau de scolarisation est encore de beaucoup inférieur à la moyenne nationale* dans de nombreuses sous-préfectures.
- 6) *Le capital productif est en cours de dégradation.*

On constate une usure fréquente des sols provoquée par des techniques culturales destructrices : la culture du riz sur brûlis qui laisse les sols à nu et provoque sur les pentes un lessivage généralisé, la forêt primaire étant remplacée par une végétation de ravenales et de bambou qui fait place rapidement aux tanety herbeuses.

Les plantations d'exportation, notamment celles de café, ne sont ni entretenues, ni renouvelées.

- 7) *Les techniques culturales et les outils n'ont pas progressé.* Le niveau technique paysan est demeuré extrêmement bas. Les techniques de plantation en système conservateur ne sont pas introduites.

- 8) *Le capital main-d'œuvre est sous-employé* — dans l'ensemble le paysan Betsimisaraka n'est occupé qu'un jour sur deux et dans certaines zones un jour sur trois.
- 9) *Le revenu monétaire est faible* dans l'ensemble de la zone : 12 à 15.000 F par famille. Il est procuré essentiellement par le café et le girofle. *De plus, le revenu monétaire n'est pas réparti harmonieusement* durant l'année : excepté l'essence de girofle (qui joue le rôle de régulateur), la totalité des revenus est groupée dans le deuxième semestre : le paddy pour l'auto-consommation et la vente arrive en mai-juin ; le café est récolté de juillet à septembre, la vanille en juin-juillet-août ; le girofle en octobre-novembre.

Enfin, pour la plus grande partie des habitants de la Côte-Est, le *revenu annuel* est, au fur et à mesure des rentrées, *absorbé par des dépenses de consommation ou de prestige* : achats alimentaires et vestimentaires, impôts, remboursement de dettes, dons et fêtes. Par ailleurs, *une partie du surplus est détournée* par les pratiques classiques de fraude sur le poids, les gains spéculatifs à la revente du paddy et les taux usuraires du crédit consenti.

A supposer même qu'il existe un surplus qui n'aurait pas été absorbé par la consommation ou détourné par l'usure et les pratiques commerciales, il est rarement investi pour augmenter les moyens de production, renouveler les plantations ou les étendre.

- 10) *Les comportements économiques du paysan Betsimisaraka sont particulièrement négatifs au regard du développement.*

Les caractéristiques générales et les problèmes de développement du delta de Maroantsetra sont à distinguer des problèmes généraux des autres sous-préfectures.

1° Dans le delta de Maroantsetra (en faisant exception de la commune de Rantabe à rattacher aux autres zones), le problème de l'équilibre population-sol ne se pose pas de la même façon. Les populations sont stabilisées sur 30.000 ha des terres alluvionnaires particulièrement riches qu'elles cultivent en rizière et en cultures pérennes, les forêts sont nombreuses et sauvegardées, le tavy est inconnu, les sols échappent donc à la destruction systématique ; de plus les densités globales de population restent faibles (8 au kilomètre carré), il n'y a pas de problème d'érosion des sols à Maroantsetra.

2° La production rizicole est excédentaire malgré une forte auto-consommation. Fait rare sur la Côte-Est, les habitants de Maroantsetra disposent de riz toute l'année et commercialisent le surplus.

3° Les conditions climatiques sont particulièrement favorables — pluviométrie très abondante — situation au fond de la baie d'Antongil protégée des cyclones.

4° Le niveau de scolarisation est supérieur à celui des autres sous-préfectures de la côte. Il existe de plus un cours complémentaire et un centre d'apprentissage.

5° Le taux d'emploi de la main-d'œuvre est plus élevé du fait de la jonction d'un secteur vivrier important et de cultures d'exportation (premier producteur de vanille de la province, puis café et girofle).

6° Le revenu monétaire reste faible, mais son pouvoir d'achat en produits non-vivriers est plus élevé qu'ailleurs du fait que l'alimentation en riz est pleinement satisfaite par l'autosubsistance.

§ 2. — Les actions à entreprendre.

Reprenons les points essentiels des rapports DROGUE. Pour l'auteur, deux types d'actions sont à mener parallèlement sur la Côte-Est :

§ 1. — Dans les régions côtières et les vallées fertiles situées à proximité des lieux d'évacuation, il est nécessaire de lancer un *programme d'agriculture moderne* fondé sur des produits de « grand souffle » capables de procurer des revenus monétaires importants. Il s'agit de produits nouveaux ou d'introduction récente : la banane, l'ananas et lechis et le palmier à huile. Ces cultures nécessitent pour être menées à bien un encadrement concentré, un certain groupement des superficies cultivées, une discipline de travail, un organisme de commercialisation efficace.

Les modes d'exploitation possibles et souhaitables pour la banane, ainsi que pour les autres fruits sont l'actuelle coopérative : la Cofrumad ; pour le palmier, ils peuvent être de trois ordres :

a) la société capitaliste exploitant des concessions de grandes superficies avec une main-d'œuvre salariée et des moyens financiers importants ;

b) la coopérative de type Cofrumad ;

c) l'exploitation collective qui pourrait s'apparenter au type Kibboutz, telle qu'elle a été exposée dans le projet Jeunesse-Elaéis ayant pour but de mettre en valeur la plaine de l'Iazafo par un service civique à forme militaire.

§ 2. — Dans la région des tanety intérieures, là où sévit le tavy et où l'isolement maintient des mentalités régressives, rend impossible un encadrement efficace et difficile l'évacuation des produits, l'on ne peut entreprendre qu'un programme basé sur les produits anciens à révaloriser et sur l'anacarde.

Le but à atteindre est, outre la restauration des sols, la conservation et l'amélioration du potentiel en vue d'atteindre le quota de la région.

Dans ces zones, l'action concentrée ne peut réussir, le développement est, pour M. DROGUE, une question d'autorité administrative sachant imposer l'abandon du tavy et la mise au travail sur les cultures d'exportation traditionnelles.

Dans ce deuxième type de région, il ne saurait être question de définir des priorités dans l'implantation géographique des actions. Mieux vaut concentrer les moyens nécessairement limités dans la zone où un moteur économique puissant entraînera l'ensemble ou dans une forme d'action s'adressant non pas au paysan « fossilisé » sclérosé dans ses traditions régressives, mais à une jeunesse fortement encadrée, travaillant hors du cadre villageois.

Dans cette perspective, l'implantation des actions serait la suivante pour les deux régions étudiées.

La préfecture de Fénérive

appelle une action immédiate :

- Banane sur Maroantsetra, possibilité : 60 à 100.000 tonnes, d'où la nécessité d'un port à Navana ;
- objectif Maroantsetra : 60.000 t. ; Tamatave : 40.000 t. sur 10 ans ;
- Bois sur le Cap Masoala ;
- Palmier sur l'Izafo ;
- Ananas, letchis dans les zones desservies par une route à Fénérive et Vavatenina.

Dans un deuxième stade, on étendra le palmier sur Maroantsetra-Mananara et la banane sur Soanierana-Ivongo.

La préfecture de Tamatave

doit voir :

- s'étendre l'opération banane là où des terres alluvionnaires sont encore disponibles ;
- débiter l'opération palmier dans le delta de l'Ivondro et sur les terres non utilisables pour la banane dans les zones déjà couvertes par la Cofrumad (3.000 ha disponibles, soit 7.500 tonnes d'huile de palme et 2.500 tonnes de palmiste) ;
- se développer une action fruitière dans la région de Brickaville à la fois pour l'exportation et la vente sur les plateaux ;
- s'étendre timidement une action vanille sur Vatomandry-Mahanoro.

Cette action est rendue difficile compte tenu du manque de personnel, de moyens financiers et de disponibilités en boutures, la station d'Antalaha devant d'abord réserver ses lianes, à reconstituer les plantations locales détruites par la fusariose ; dans un deuxième temps, le palmier à huile devrait s'étendre de Tamatave à Mahanoro ; la sous-préfecture de Marolambo ainsi que toutes les régions de tanety intérieures des autres sous-préfectures devront pousser les cultures d'exportation traditionnelles ainsi que l'anacarde et rendre le maximum de plaines et bas-fonds disponibles pour la riziculture.

Section II. — *PORTÉE ET SIGNIFICATION*

Les lignes directrices de ces actions peuvent se résumer ainsi :

- l'adoption résolue d'une politique de développement des produits tropicaux d'exportation au détriment des cultures vivrières et de l'élevage ;

- le primat de la production dans les zones et sur le milieu humain les plus favorables ;

- le postulat de la « fossilisation » du Betsimisaraka de la zone des tanety et les difficultés quasi insurmontables de développer cette zone.

Le trait caractéristique des projets de développement provinciaux est leur application essentielle aux zones de delta et vallées fertiles et desservies par routes, la zone des tanety érodées restant vouée aux cultures anciennes et à la pratique du tavy.

Ce danger n'a pas échappé à l'auteur de ces plans qui signalait déjà en août 1960 dans son avant-projet d'un plan bananier et fruitier que « les projets nouveaux laissaient intraité le problème social majeur, l'érosion des tanety née de la conjonction d'une démographie moderne et de l'âge du feu ».

De plus, les projets de développement laissent à l'écart des zones de deltas et vallées importantes pour lesquelles aucune action nouvelle n'est envisagée. C'est ainsi que la réalisation des projets bananiers, palmier à huile, exploitation forestière de Maroantsetra joints aux cultures anciennes déjà pratiquées : vanille, girofle, café et riz, laisserait envisager une croissance économique rapide de la région et une augmentation importante du niveau de vie des populations du delta. Par contre, dans la zone allant de Rantabe jusqu'au nord de Fénérive, les populations ne posséderont que les revenus du café et du girofle. Il en sera de même pour la région de Vatomandry-Mahanoro. L'économie monétaire de la zone restera toujours axée sur le seul café, l'apport vanille demeurant modeste compte tenu de la surproduction actuelle ; certes, le plan palmier à huile prévoit son extension jusqu'à Mahanoro, mais il est à prévoir que son utilisation sera essentiellement en vue d'améliorer l'alimentation locale et que les grands projets de cultures industrielles resteront situés plus au Nord, à moins d'une extension considérable des objectifs de production.

On se trouverait donc en présence de zones à *forte croissance économique* (Maroantsetra, régions cotières de Tamatave et à un moindre niveau de Fénérive et Brickaville), à l'intérieur de zones maintenues plus ou moins dans une *situation de survie* à moins d'une action énergique tendant à rentabiliser les cultures traditionnelles de café et de girofle (augmentation du rendement des caféiers et des superficies plantées par famille, amélioration des procédés de séchage, développement du girofle pour l'essence, etc...

Un autre trait caractéristique des plans DROGUE est le souci de mener une action de vulgarisation agricole à partir des jeunes. La politique de développement rural des services provinciaux de l'agriculture a fondé beaucoup d'espoir sur les jeunes, comme élément de progrès, ceci à cause du postulat de la sclérose, de la fossilisation du Betsimisarakana traditionnel. L'idée de base est de permettre à des éléments plus dynamiques de sortir du cadre traditionnel, en constituant une société nouvelle de travail.

L'encadrement prévu par les plans provinciaux prévoyait à côté des moniteurs destinés aux paysans, des moniteurs consacrés exclusivement à l'animation des associations de jeunes — on ne peut juger les résultats de cette expérience, celle-ci ayant été brutalement arrêtée par suppression des crédits du plan terrasse-café.

Le Professeur DUMONT, lors de ses voyages sur la côte Est, a été saisi de cette expérience et paraît la juger avec sympathie.

« ... Il semble cependant possible d'encadrer le paysan Betsimisarakana. Aussi nous paraît-il dommage que l'on ait dû interrompre, faute de crédits, l'expérience des associations de jeunes, tentée par M. ROSSET en 1958-1959. Car il semble bien y avoir, chez nombre de ces jeunes, une volonté de travailler plus et d'améliorer vite leurs techniques. Après avoir fait remettre à chaque jeune deux ou trois hectares par le fokolonana, M. ROSSET avait constitué des associations de 20 à 30 jeunes appartenant à un même village, travaillant tous ensemble, à tour de rôle, sur les terres de chacun d'entre eux. Des moniteurs étaient recrutés, sachant lire et ayant fait 45 jours de stage pratique à Fénérive. Ils étaient payés 4.000 à 4.500 francs par mois, guidaient leur travail, piquetaient les courbes de niveau, puis travaillaient eux-mêmes avec les jeunes. On arrivait ainsi couramment à planter une centaine de pieds de café ou de giroflier par jour. Un moniteur s'occupait de trois de ces associations, ce qui lui permettait de travailler, avec chacune d'elle, deux jours chaque semaine. Un contremaître encadrait à son tour 4 ou 5 de ces moniteurs.

« Il y eut certes des échecs, dus à l'hostilité des notables, ou à un problème foncier difficile à résoudre, ou encore à l'insuffisance de certains moniteurs. Mais il y eut aussi des réussites marquées, et à fin septembre 1959, un mois avant la liquidation malencontreuse de cette expérience par la C.E.A.M.P., 65 associations et 22 moniteurs encadraient 1.263 jeunes.

La description qui vient d'être faite des orientations générales des plans provinciaux ne doit cependant pas faire oublier les efforts sérieux tentés par leur promoteur pendant les années 1958-1959, en faveur du Betsimisarakana des tanety. Le plan terrasse-café était un plan à destination générale devant être diffusé jusqu'aux villages les plus reculés. Le plan anacarde à but alimentaire a également vocation à pénétrer les zones intérieures. Les différents plans DROGUE font état

de considérations extrêmement pertinentes ; l'auteur a bien saisi notamment le rôle essentiel de la participation paysanne et la nécessité de réformes de structures en matière foncière et commerciale et de mesures courageuses à l'égard du tavy. Il a préconisé la réforme de l'enseignement primaire rural et de l'enseignement agricole. Il est sans illusions sur l'efficacité de l'encadrement traditionnel dans la zone des tanety et perçoit nettement la barrière établie entre le moniteur et le paysan. Dans le cadre de la Cofrumad, il a établi les liaisons indispensables entre la vulgarisation, la production, la commercialisation.

Les motivations à mettre en œuvre dans la zone des tanety ne lui ont pas échappé, singulièrement la mise en jeu des ressorts psychologiques par l'émulation collective, la propagande par radio et par la presse. Il a résumé dans le style imagé qu'il affectionne la différence de style d'action du vulgarisateur qui essaie de persuader sans y aboutir et du leader politicien qui entraîne les masses derrière son prestige.

Malheureusement, ces idées souvent excellentes n'ont pas abouti au résultat recherché : la transformation de la vie dans les tanety. D'une part, les moyens financiers indispensables lui ont été refusés et la politique agricole des services centraux de la capitale a manqué de la continuité nécessaire. Il serait intéressant d'imaginer ce que le plan terrasse-café de 1958 aurait pu réaliser s'il n'eut pas été stoppé. Certains techniciens pensent que la situation économique des deux régions étudiées serait actuellement profondément différente. Au moment où l'on décide d'entreprendre un effort de renouvellement des plantations de café, l'on justifie mieux les efforts entrepris à l'époque pour faire de la Côte-Est un bastion économique en matière de café. Certes, si le plan terrasse-café avait abouti, l'on se trouverait sans doute actuellement devant un potentiel de production dépassant les possibilités d'exportation, mais l'on aurait peut-être formé des paysans plus agriculteurs, plus orientés vers l'économie d'échange, plus aptes à se reconverter parce que ayant amélioré leur niveau technique par la pratique des cultures d'exportation en système conservateur des sols.

D'autre part, les réformes de structure préconisées dans ces plans n'ont pas été suffisamment mises en œuvre. L'éducation rurale est certes lancée avec bonheur et l'enseignement agricole continue de se rénover ; cependant, en matière de réforme agraire et d'organisation des circuits commerciaux, la situation est loin d'être satisfaisante.

Enfin, les solutions proposées ont été imaginées dans un cadre non décolonisé. Le style d'action restait celui de l'ingénieur en chef prescrivant ses solutions, ne les remettant jamais en question par le dialogue. Si la participation paysanne est sentie comme nécessaire, les moyens de l'obtenir restent fondés sur l'autorité et sur l'a priori de sclérose ; ils s'adressent au paysan individuel et non au groupe ; ils ne font pas appel aux motivations nouvelles nées de l'indépendance. Ce qui avait pu réussir dans l'ancienne A.E.F. dans un cadre autoritaire accusé, ne le pouvait plus dans les années précédant l'indépendance où

les surenchères politiques tiraient argument de tout pour se concilier les électeurs.

Dans la période suivant la proclamation de l'indépendance, les objectifs d'action agricole n'ont plus été tracés avec suffisamment de vigueur. Le prix du café commençait sa spirale descendante entraînant un découragement général que les vulgarisateurs agricoles ne parvenaient plus à enrayer.

C'est alors que l'opération banane prit le relais. Devant le succès technique du lancement de cette culture sur un milieu humain plus favorable, il parut efficace de continuer dans cette voie. Ce fut le lancement de l'ananas, et surtout du palmier à huile et l'arrêt presque systématique de toute politique sérieuse de rénovation des tanety.

Conçus d'abord en vue de résoudre le problème des zones les plus critiques, pour le plus grand nombre, les projets provinciaux se transformèrent en programmes localisés de production au coût le moins élevé possible dans les zones les plus propices, sur le milieu humain le plus compréhensif.

CHAPITRE III

LE RAPPORT CINAM — PRIORITÉ AUX CHANGEMENTS STRUCTURELS ET NON AUX OBJECTIFS DE PRODUCTION — LE PRÉALABLE DE LA TRANSFORMATION D'ORDRE SOCIO-POLITIQUE DES COMMUNAUTÉS VILLAGEOISES DES TANETY

Dans le cadre des études préparatoires à l'élaboration du plan, le Commissariat Général au Plan fit appel en 1961 à un Bureau d'études spécialisé, la CINAM (1), et lui confia la réalisation d'études socio-économiques régionales dans l'ensemble de Madagascar. L'objet des études était notamment d'apporter pour chaque région :

- une vue d'ensemble des conditions de réalisation du développement sur le plan de la situation et des structures économiques et sociales existantes et des comportements des populations,
- des recommandations sur les réformes et les mesures économiques à prendre, les institutions sociales et économiques à promouvoir.

Les enquêtes proprement dites ont débuté en octobre 1961 et le rapport final fut remis en décembre 1962, soit 15 mois plus tard.

(1) Compagnie d'études industrielles et d'aménagement du territoire en 1959-60, la CINAM avait réalisé, sous la direction du R.P. LEBRET les études préparatoires au plan de développement du Sénégal.

L'effort demandé à la CINAM pouvait donc paraître démesuré d'autant qu'il devait s'appliquer à l'ensemble de Madagascar, et s'articuler à la fois avec des travaux menés par le Ministère de l'Agriculture (détermination des hypothèses techniques par zones homogènes) et avec des directives gouvernementales concernant les options fondamentales du développement. De telles études demandent du temps et un personnel confirmé et pluridisciplinaire (1), l'insertion de l'équipe d'enquête dans le pays et dans les services et organismes existants, le recrutement et la formation de collaborateurs locaux, la mise en place de l'appareil d'enquête et l'élaboration des diagnostics et des recommandations sont des opérations longues et difficiles.

Dans les limites du temps imparties aux responsables pour la remise de leurs recommandations, il était inévitable que l'examen de la situation et son diagnostic ne pouvaient être que rapides, de même, la thérapeutique proposée ne pouvait déboucher sur des recommandations précises et des projets complètement élaborés permettant une mise en œuvre immédiate des solutions préconisées. Les mesures économiques proposées nécessitaient pour leur exécution des études complémentaires; de même, les réformes foncières et les institutions de participation paysannale; en matière de développement rural, le rapport CINAM précise d'ailleurs que des études sociologiques appliquées devront être entreprises, notamment dans le cadre d'expérimentations localisées (2).

Les responsables de la CINAM ont donc cherché à définir, en fonction des grandes perspectives du développement régional et des options politiques gouvernementales, les réformes essentielles à mettre en œuvre et l'ordre de priorité des actions à entreprendre, les réajustements et l'approfondissement des pistes de recherches étant réalisés en cours d'action par une équipe permanente travaillant en liaison avec les organismes de recherche existants.

Section 1. — *DIAGNOSTIC*

Compte tenu de l'augmentation de la population, de la dégradation des sols et du vieillissement des plantations de café, la situation écono-

- (1) L'équipe CINAM chargée des études régionales proprement dites comportait pour l'ensemble de Madagascar, au niveau des cadres responsables, 4 Européens et 4 universitaires malgaches : M. Hubert Rafamatanantsoa pour la Côte Sud-Est, M. Robert Raely James pour la province de Tananarive, M. René Rabary pour la région de Diégo et M. Solofo Rabearivelo pour la région du Lac Alaotra. Au niveau central, l'équipe chargée de coordonner et de conseiller les échelons régionaux comprenait 2 ingénieurs économistes, un ingénieur agricole, un sociologue, chargés également d'autres fonctions ou n'ayant pas participé à la totalité des phases de l'étude.
- (2) Au Sénégal et au Cameroun, la CINAM a été amenée à participer à la mise en œuvre de ses recommandations et à l'approfondissement des pistes de recherches proposées. Dans ces pays les études ont donc été à la fois préalables et concomitantes à l'action de développement.

mique de la Côte Centre-Est risque de se dégrader dans les années à venir, aucune action agricole ne pouvant avoir d'effet immédiat au niveau du paysan, en dehors de quelques cas limités comme la banane.

La Côte Centre-Est possède, cependant, de nombreux atouts favorables à la croissance : le climat humide et chaud permet le développement de la plupart des cultures d'exportation, sources de revenus monétaires ; la demande des produits, notamment en ce qui concerne le café et le girofle, s'exerce toujours de façon régulière, même si les prix ont baissé ; de plus, les handicaps de transport sont en partie palliés par la valeur unitaire élevée des produits.

La croissance économique est entravée au premier chef par la non adaptation de la société traditionnelle aux perspectives du développement qui lui sont proposées. Le progrès économique rendu possible par les cultures d'exportation en système conservateur des sols reste étranger à l'univers villageois polarisé par le tavy.

Les communautés Betsimisaraka sont hostiles à ce qui vient de l'extérieur. Or, toute dynamique de développement vient de l'extérieur, soit à travers les structures d'intervention de l'Etat, soit dans les effets de l'introduction de l'argent par le commerce.

Sur la Côte-Est, les structures d'intervention en milieu rural se sont heurtées le plus souvent à l'inertie, et les injections monétaires se sont trouvées diluées dans la communauté en donnant une vigueur nouvelle aux manifestations cérémonielles et en renforçant la structure hiérarchique de la société. Il n'y a pas eu émergence d'individus ouverts à l'idée d'enrichissement. L'individu, membre de sa communauté, ne peut se soustraire à la force contraignante du groupe. Le progrès économique présenté comme l'augmentation des revenus de chefs de ménage pris isolément est une notion vide de sens.

Dans ces conditions, la société traditionnelle pourra-t-elle évoluer vers de nouvelles formes d'organisation compatibles avec le développement et se restructurer de l'intérieur, ou faudra-t-il créer une réalité humaine collective qui exerce sur la communauté une action destructrice en la transformant totalement ?

A cette question posée dans le rapport, il ne semble pas que les rédacteurs aient apporté une réponse parfaitement cohérente. Après avoir posé le principe que l'univers villageois est étranger à l'idée de développement et que l'organisation sociale actuelle est incapable de se modifier, le rapport paraît faire marche arrière quand il refuse l'idée d'une société fossilisée et admet une évolution interne de cette société, notamment à travers le rôle de plus en plus grand tenu par les petits ray aman-dreny (hommes de 35 ans, mariés et pères de famille), et les luttes d'influence entre chefs de lignage. Sans doute peut-on trouver les causes de ces contradictions non seulement dans l'insuffisance de coordination des apports respectifs de l'équipe centrale, du responsable régional et des chercheurs de l'ORSTOM associés par convention à

l'étude, mais dans l'impossibilité pratique de trancher la question en l'absence de données de base suffisantes pour la compréhension réelle de la cohérence des communautés villageoises.

En ce domaine, la remarquable étude sociologique de G. ALTHABE sur les communautés villageoises de la côte orientale malgache, commencée en 1962 et achevée en 1966, apporte une contribution décisive à la compréhension des populations de la côte Centre-Est.

Les conclusions de l'auteur ne contredisent pas la plupart des « intuitions » et hypothèses de travail de l'équipe de rédaction du rapport.

Section 2. — *PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT*

§ 1. — **L'objectif préalable**

Le développement économique ne pouvant s'envisager qu'à travers le développement des cultures d'exportation diversifiées pratiquées en système conservateur des sols, il ne peut y avoir de progrès durable sans avoir résolu le préalable de la transformation d'ordre socio-politique des communautés villageoises des tanety. Pour la CINAM, les conditions de cette transformation du climat psychologique sont la création d'un mouvement paysan et la modification des rapports entre administration et population.

Le mouvement paysan ou mouvement pour le progrès, tel qu'il est envisagé dans le rapport, correspond dans son ensemble à l'organisation et aux objectifs de l'actuel Commissariat à l'Animation Rurale. L'accent est porté sur la nécessité de la formation préalable des cadres de l'animation, sur la constitution d'associations villageoises ou inter-villageoises novatrices, c'est-à-dire dépassant les regroupements familiaux traditionnels et sur la fédération de ces associations à différents échelons.

Les modalités de constitution de ces associations, leur contenu et leurs limites géographiques devaient se définir sur le terrain par le responsable local de l'organisme d'animation rurale après dialogue avec les paysans animés. La création d'associations ne devait être décidée que si elle correspondait à une prise de conscience réelle des communautés villageoises animées.

Le dépassement des communautés traditionnelles en communautés progressistes devait se faire grâce à la création d'un médiateur nouveau, le chef de centre d'animation (paysan d'âge mur, originaire du pays, ayant fait la preuve de son patriotisme), dépendant directement d'une autorité supérieure à l'administration régionale, le Comité Interministériel du Plan et du Développement.

§ 2. — Politique d'intervention en milieu rural

Les différentes mesures préconisées peuvent être résumées ainsi : dans la région des tanety inférieures, une action de développement ne peut aboutir qu'après réussite de l'action de restructuration villageoise menée par l'animation rurale. Il est donc prématuré de fixer des objectifs de mise en valeur.

En conséquence, il est conseillé :

- l'abandon de toute action de vulgarisation agricole diffuse ;
 - la réalisation d'objectifs préalables, tels que :
- le désenclavement de l'arrière pays par l'ouverture de routes et de pistes ;
 - le développement de l'enseignement rural du premier cycle ;
 - l'expérimentation dans les zones où l'animation rurale aura réussi, d'aménagement de terroir ;
 - la mise en place de mesures économiques permettant d'enrayer la désaffection à l'égard des produits d'exportation ;
- engagement d'achat à un prix stable sur une longue période ;
 - organisation de la commercialisation du riz en provenance de l'extérieur ;
 - l'étude précise de l'occupation foncière et la recherche d'une solution au problème posé par la survivance des concessions appartenant à des étrangers ou à des nationaux non-exploitants.

Dans les zones où les associations auront pris naissance, des objectifs de développement économique pourront être recherchés.

Les associations devront être l'interlocuteur unique des structures d'intervention de l'Etat. L'aide financière et en personnel pour la réalisation des travaux au ras du sol, les appuis techniques en matière de vulgarisation et de commercialisation, l'implantation des écoles, l'attribution de prêts seront réservés aux seules associations villageoises. Le dialogue entre les structures d'intervention et les structures d'accueil se fera au niveau de la commune rurale.

Les relations Services techniques - Associations se feront sur la base de contrats librement consentis entre les partenaires. Les appuis techniques et économiques seront liés, la même structure d'intervention devant être en mesure d'assurer la vulgarisation et la commercialisation.

CHAPITRE IV

LE PLAN RÉGIONAL

— L'importance fondamentale de la définition d'une structure de participation apte à constituer une cellule de développement : la politique d'animation rurale ;

— Les cultures d'exportation, base de la croissance régionale : les objectifs de production et les moyens de réalisation.

Section 1.

ANIMATION RURALE ET STRUCTURATION VILLAGEOISE

L'implantation de l'animation rurale dans les deux préfectures étudiées remonte à l'année 1962 et la quasi totalité des sous-préfectures est actuellement pourvue d'un centre d'animation. Les objectifs essentiels de l'animation dans la région sont des actions de « déblocage psychologique » la promotion d'associations villageoises ou intervillageoises viables pouvant constituer une structure de base du développement et l'instauration d'un véritable dialogue entre ces associations et les structures d'intervention étatiques.

La promotion d'associations villageoises novatrices est une entreprise difficile nécessitant une mise en œuvre progressive. A partir des mutuelles d'entraide existantes, mises en place volontairement par leurs membres, l'animation vise à susciter un dépassement de l'association traditionnelle vers des associations intervillageoises.

En effet, la mutuelle d'entraide ne présente qu'un intérêt limité pour le développement. Elle rassemble généralement des groupes de paysans appartenant à un même lignage unis entre eux par l'esprit du *fiavana*, c'est-à-dire la solidarité de la famille élargie. Elle est donc davantage la manifestation de la cohésion familiale dans le cadre traditionnel que la poursuite en commun d'un objectif de développement. Cependant la transformation d'une mutuelle traditionnelle en mutuelle de développement n'est pas impossible.

C'est ainsi que certains amateurs ruraux de la sous-préfecture de Fénéry ont commencé à lancer des travaux en commun dans le cadre du lignage. Certains se sont groupés par 5 et vont travailler à tour de rôle dans le champ de chacun, tous les jours de la semaine (sauf le mardi et jeudi, jours *fady*). D'autres ont formé dans leur village 12 équipes d'entraide de 8 personnes chacune, groupées par famille destinées à remettre en état et à exploiter à tour de rôle un champ collectif de 400 girofliers et de 400 caféiers qui avait été abandonné par suite de mésentente sur la répartition des tâches entre le fokolonona.

De même certaines mutuelles d'entraide ont décidé de réduire les dépenses entraînées par les travaux collectifs.

Il est certain cependant que la transformation de la mutuelle d'entraide ne se fera pas par une simple évolution interne. Le rôle du chef de Centre d'animation demeure essentiel mais son mode d'approche ne vise pas à transformer la nature fondamentale de l'association qui reste la commune appartenance au lignage.

Un essai de regroupement et d'organisation est ensuite suscité au niveau de la communauté villageoise en vue de répondre à des besoins communs au village. Ces objectifs sont élaborés par les paysans eux-mêmes à partir des besoins ressentis, lesquels ne sont pas nécessairement conformes aux objectifs de production du plan. C'est davantage à partir de besoins sociaux — construction d'une école, organisation de la nivaquinisation, réfection d'un lieu de culte — qu'un programme de travail en commun sera élaboré. Progressivement l'animateur aidé du chef de centre essaiera de faire découvrir aux villageois les autres facteurs d'union qui existent entre eux — s'organiser en vue de la construction d'un barrage, aménager les points d'eau, se protéger contre les invasions de rats ou de sangliers, etc..

Egalement l'animateur aidera les paysans à réaliser leurs objectifs en suscitant l'adoption d'une convention villageoise ou *dinam-pokonolona*.

Dès que la prise de conscience de solidarités plus vastes commencera à s'effectuer l'association élargira son champ d'action et ses limites territoriales au groupe de villages.

Il s'agit de hameaux ou de villages situés autour d'un village-pôle dans un périmètre de dimension telle que chacun connaît l'une ou l'autre des familles des différents villages, qu'il s'agisse de liens de parenté, d'alliance, d'amitié, de domination ou de simple voisinage.

Il recouvre une communauté géographique

- aux dimensions du paysan
- étendue au-delà du cadre familial et clanique
- dans laquelle on peut faire jouer des ressorts psychologiques favorables au développement comme l'émulation collective
- dans laquelle la prise de conscience de la communauté des intérêts est possible
- dont les dimensions rendent viable la présence d'une école

La nécessité d'un apport extérieur au fokonolona pour le rendre de premier cycle.

plus apte à prendre en charge une action de développement fait de l'association inter-villageoise un échelon essentiel : à ce niveau, on reste en milieu traditionnel, mais on sort de l'optique purement clanique; On vise à intégrer les paysans dans un cadre de vie plus large que le hameau traditionnel et plus étendu que la famille, mais les agents de cette transformation, les animateurs, restent les représentants de la communauté traditionnelle qui se développe en tant que telle ; l'esprit

dans lequel s'exerce l'activité de cette association, reste celui de la commune appartenant à une grande famille. Cette action paysannale collective en milieu villageois traditionnel, mise en route par l'animation, devrait s'appuyer étroitement sur l'école du premier cycle, le maître rural devenant si besoin est et s'il s'en montre capable le conseiller technique et financier de l'association intervillageoise.

Le dialogue entre les associations constituées et les services administratifs et techniques s'effectue au niveau de la commune rurale dans le cadre de la structure nouvelle créée par la loi-programme : le Conseil rural de Développement. La création de cet organisme est encore trop récente pour qu'on puisse porter un jugement sur son fonctionnement. Il semble cependant que les C.R.D. ne trouvent leur justification que là où il existe des associations, des groupes socio-économiques, des communautés novatrices réellement dynamiques. Il ne peut y avoir de C.R.D. valables là où l'animation n'a pas encore fait naître d'associations véritables ou à plus forte raison là où elle n'est pas encore implantée.

Le C.R.D., institution de participation, ne devrait être introduit que progressivement et seulement là où les conditions de cette participation sont réalisées ; si le C.R.D. n'est composé que d'agents administratifs, chefs de quartier ou de village ou de représentants de Fokonolona, c'est-à-dire de notables issus de communautés traditionnelles non transformées, il n'a pas de signification nouvelle et risque de faire double emploi avec le conseil communal. Il réaliserait cependant une situation nouvelle s'il devenait le lieu de rencontre des associations inter-villageoises et des services techniques et si les associations devenaient l'interlocuteur unique des structures d'intervention.

Section 2. — LES OBJECTIFS DE PRODUCTION ET LES MOYENS DE RÉALISATION

Les objectifs du plan régional des deux préfectures étudiées mettent l'accent sur la vocation de la Côte-Est aux cultures d'exportation et font des produits tropicaux la base de la croissance régionale. Ceci se traduit par deux orientations :

— le passage à l'économie d'échanges : exportation de cultures riches et importation de produits vivriers et manufacturés ;

— la diversification des productions avec l'introduction du cacao et du palmier à huile, l'extension de la banane, de la canne à sucre, des fruits et du poivre ainsi que l'exploitation industrielle des ressources forestières.

Dans les développements qui suivent, l'on envisagera en premier lieu les différentes actions prévues par le plan notamment l'action rizicole et l'action renouvellement des plantations de café. Dans un second

temps, une précision sera apportée sur la localisation géographique des différentes actions visées et notamment sur leur combinaison au sein d'une même région en vue de constituer un foyer de développement. A ce titre, le pôle de développement de Maroantsetra retiendra particulièrement notre attention.

§ 1. — Les actions de production agricole.

1) L'ACTION RIZICOLE.

Malgré la pratique généralisée de la culture du riz sur brûlis (tavy), les deux préfectures ont toujours été déficitaires en riz. Ce problème a donc été une préoccupation permanente des autorités provinciales, à la fois dans la perspective de nourrir la population et d'éviter la dégradation des sols.

On pourrait penser que les revenus monétaires procurés par les cultures d'exportation pratiquées dans la région permettraient d'acheter le complément de riz dans d'autres régions productrices. Or, ce schéma théorique de complémentarité régionale « Produire plus de café pour acheter plus de riz » s'est en fait rarement concrétisé. Les achats de riz à l'extérieur sont restés limités en volume par suite de l'attachement au Tavy ainsi que par la modicité relative des revenus monétaires et le prix élevé qu'atteignent les denrées au niveau des villages.

L'évaluation du déficit réel des deux préfectures est délicate. Il est difficile, d'une part, de connaître avec précision les chiffres de production ; d'autre part, les opinions divergent quant à l'évaluation des besoins théoriques de la population.

L'étude effectuée par la S.C.E.T. avait conclu à une consommation de 600 grammes de riz, par habitant et par jour, soit 1 kg de paddy. Calculé sur ces bases (1) le déficit des deux préfectures en 1960 était de 125.000 tonnes de paddy.

Pour d'autres, compte tenu de l'insuffisance de la production rizicole et de la possibilité de diversifier l'alimentation par d'autres productions locales (cette diversification étant également une nécessité pour réaliser un meilleur équilibre des principes nutritifs dans l'alimentation quotidienne), le chiffre à retenir serait de 400 grammes par habitant et par jour ; soit environ 670 grammes de paddy. Calculé sur les chiffres de population et de production de 1961 (2) le déficit serait ramené à 48.200 tonnes de paddy (3).

(1) Source : BCEOM : plan de transport.

(2) Source : Rapport sur le développement (Commissariat général au Plan).

(3) Le chiffre retenu dans le plan quinquennal est de 210 kg de paddy par personne et par an.

Quel que soit le mode de calcul retenu, on peut constater que le déficit vivrier est important, d'autant que la plus grande partie de la production rizicole est obtenue par la pratique du tavy ; or, ce mode de culture est destiné à diminuer et même à disparaître. La politique rizicole régionale vise donc en premier lieu l'aménagement des bas-fonds existants, en rizière à rendement correct :

— Les travaux d'hydraulique agricole dont l'extension est rendue possible par l'installation d'une délégation du service du génie rural à Tamatave porteront sur 8.000 hectares pour la préfecture de Tamatave notamment à Mahanoro et Vatomandry, et 4.000 hectares (y compris les aménagements réalisés au titre du ras du sol) pour la préfecture de Fénériver.

— L'action sur les techniques culturales se fera à la fois sur l'amélioration de l'aménagement des pépinières (planage et préparation du sol, fertilisation, semences sélectionnées) et par la généralisation du repiquage en ligne. En zone concentrée on introduira du petit matériel agricole : charrue, rouleau-piétineur, etc...

L'effort de mise en valeur des bas-fonds ne peut cependant avoir qu'une portée limitée :

— Le Plan quinquennal dans le paragraphe consacré à la définition des politiques rizicoles régionales dit en effet : (p. 54)

« ... (l'ensemble Côte-Est) en raison de son climat ne présente pas
« les conditions idéales pour la riziculture : humidité constante et forte
« nébulosité. De plus, cette région sera incontestablement mieux utilisée
« par les cultures d'exportation. Le problème est essentiellement de
« conservation des sols et de lutte contre les tavy... ».

De plus, la mise en rizière des bas-fonds ne résoudra jamais le problème du tavy pour deux raisons :

1) Les surfaces planes disponibles ne sont pas suffisantes pour donner une rizière à chaque famille ;

2) A supposer qu'elles soient suffisantes dans certaines zones, l'appropriation de ces bas-fonds par quelques-uns (notamment les descendants des fondateurs de village) oblige les autres à continuer le tavy.

La politique rizicole s'est donc proposée d'autres objectifs :

- Maintenir les tavys à un rythme raisonnable dans le moyen terme avant de pouvoir les supprimer dans le long terme ;
- Organiser la commercialisation du riz venant de l'extérieur puisque les efforts entrepris n'assureront qu'une partie seulement de la subsistance. Le problème alimentaire se résoudra, pour l'ensemble de la population des tanety, par une commercialisation efficace du riz en provenance de l'extérieur. Tant que le problème de l'arrivée du riz des régions productrices jusqu'au consommateur betsimisarakaka n'est pas résolu, celui-ci préférera toujours se consacrer au

vivrier plutôt que de soigner ses plantations d'exportation. De ce fait, son revenu monétaire n'augmentera pas et ne lui permettra pas d'acheter le riz à l'extérieur ;

- Promouvoir une action d'éducation de base en vue de la diversification de l'alimentation par l'utilisation fréquente des autres céréales comme le maïs, des tubercules (patates, saonjo, manioc), des haricots, du sucre, de l'huile de palme et des fruits : arbre à pain, bananes ; fruits riches en vitamines (ananas, letchis, mangues) ; fruits riches en corps gras et protéines (anacardes, avocats).

2°) L'ACTION RENOUVELLEMENT DES PLANTATIONS DE CAFÉ

C'est l'action n° 1 du plan quinquennal. 3 000 hectares de caféiers nouveaux doivent être plantés dans la préfecture de Fénérive et autant dans celle de Tamatave.

L'abandon quasi-général des plantations de café de la région est un phénomène bien connu. Les rapports des sous-préfets, les tournées des responsables des services techniques, les enquêtes du Commissariat au Plan, ont suffisamment décrit la situation et ses dangers.

Aussi, le plan régional prévoit que le potentiel café des 2 préfectures devra marquer un net accroissement — la production anarchique « sera peu à peu remplacée par une culture plus intensive de manière « à rentabiliser cette production en dépit de la baisse des prix à « l'exportation. L'action à mener portera donc sur l'arrachage des vieux « plants et leur remplacement par des plantations nouvelles à haute « productivité. Les plantations nouvelles se feront surtout dans les « sous-préfectures de Vatomandry, Mahanoro et Marolambo ainsi que « dans celles de Fénérive et Vavatenina. »

Le programme d'action du service de l'agriculture consacre une partie importante de ses crédits au renouvellement des plantations de café.

« Le café restera, pour une période non négligeable, la base de « l'économie de la province. Il est donc nécessaire de maintenir au « moins, et éventuellement, suivant les débouchés, d'intensifier cette « culture. La baisse des prix a amené un certain désintéressement « envers cette production. Mais il ne faut pas oublier que si une culture « de cueillette donnant 300 kg/ha de qualité médiocre peut être consi- « dérée comme marginale, une culture correcte, à partir de boutures « de lignées hautes productrices de l'IFAC peut donner 800 kg/ha. »

« Il y a donc un problème d'intensification immédiate à mener, « d'autant plus que de nombreuses plantations ont plus de 30 ans. « Il n'y a pas de problème d'arrachage, mais peut-être un récépage « progressif en attendant que les nouvelles plantations entrent en « rapport. »

« En définitive, il convient *d'implanter des bacs de bouturages* permettant la multiplication et une diffusion aisée des boutures, dans des zones convenablement choisies, en priorité là où il n'y a pas concurrence des fruits et plus tard du palmier à huile ; et également de mettre en place un *personnel* chargé de suivre ce matériel.

« Un crédit pour des *visites d'information* des responsables politiques et administratifs et des meilleurs planteurs à la station de « recherche d'Ibaka sera demandé à la Caisse de Stabilisation des prix « du café. »

Malgré l'importance du programme prévu pour les trois préfectures, il convient de préciser que grâce à la spécialisation en d'autres cultures de régions autrefois productrices de café (banane d'exportation et palmier à huile pour la sous-préfecture de Tamatave, canne à sucre et fruits pour Brickaville ; riz, palmier et banane pour Maroantsetra) la production totale des deux préfectures ne doit pas connaître une augmentation considérable. La production totale devrait passer de 15.000 tonnes (moyenne 1960-1961-1962) à 17.000 tonnes à la fin du premier plan. Il s'agit surtout de donner aux plantations une productivité plus élevée de façon à la fois à honorer le quota d'exportation de Madagascar et à réduire les effets de la baisse de prix unitaire sur le revenu du planteur. Il s'agit aussi d'améliorer la qualité marchande des produits.

L'organisation de l'exécution du plan café est basée à la fois sur la mise en place d'une structure technique d'encadrement, sur des moyens financiers et sur une action d'information envers les élites par des visites d'information et envers les masses par l'animation rurale.

Sur le plan technique, l'action est menée conjointement par deux organismes : la section technique café et les délégations régionales du Ministère de l'Agriculture.

Le rôle de la section technique café est d'assurer la production d'un matériel végétal approprié et l'approvisionnement en engrais, insecticides et petit outillage.

Le périmètre d'action de cet organisme déborde largement les deux préfectures faisant l'objet de cette étude, il comporte en effet une section nord groupant les trois préfectures d'Antalaha, Fénérive et Tamatave, et une section sud groupant les préfectures de Mananjary et Farafangana.

Chaque section comporte : 1^o) des points d'appui constitués par un centre de bouturage et un centre d'approvisionnement.

2^o) Des secteurs pilotes de vulgarisation chargés de l'adaptation des méthodes de diffusion au milieu paysannal, de l'harmonisation de l'action café avec les autres actions de production agricole (riz, palmier à huile, fruits, apiculture) de la formation du personnel de vulgarisa-

tion et de la mise au point des conditions d'intervention du crédit agricole.

Les délégations régionales à partir de l'expérience acquise par les secteurs pilotes de vulgarisation, assurent la diffusion en milieu paysannal du matériel végétal nouveau. Elles prennent en charge les pépinières d'attente installées aux différents points de vulgarisation et approvisionnées par les centres de bouturage. Elles distribuent les plants racinés aux paysans et assurent les conseils techniques nécessaires à la conduite rationnelle de l'exploitation. Elles sont responsables enfin de l'action d'entretien des vieilles plantations par la taille et le récépage.

3°) LES AUTRES ACTIONS AGRICOLES

Dans le cadre de la politique de diversification des productions, le plan agricole prévoit une extension de la *banane d'exportation* dans les terres alluvionnaires de Tamatave, Brickaville et Fénérive : vallées de l'Ivoloina, Onibe, Ifontsy, Ivondro, Rongaronga, Sahanavo, Iazafo. Le développement de la production se fera par des actions d'encadrement et de vulgarisation en milieu paysannal sur le modèle de la COFRUMAD. Ces opérations qui n'impliquent pas d'investissements publics devraient permettre d'atteindre 60 000 tonnes d'exportation à la fin du plan quinquennal.

Un net effort doit se poursuivre sur la *canne à sucre* dont la production s'accroîtra de 60 %, et sur les fruits notamment sur l'ananas et le letchis.

Le programme d'action des services de l'agriculture prévoit également deux implantations de *cacao* dans la préfecture de Tamatave :

1°) Une plantation de cacao Trinitario à Vatomandry sur l'ancienne concession Bree Kay, dans le cadre du service civique. Ce cacao est destiné à la consommation interne.

2°) Une plantation de cacao Criollo (pour l'exportation) également dans la sous-préfecture de Vatomandry, mais en milieu paysannal, dans la zone de Tsivangiana.

L'opération palmier à huile se situe également dans l'optique de la diversification, mais ses résultats ne seront sensibles qu'au cours du second plan.

Deux cultures traditionnelles resteront stationnaires ou diminueront. Il s'agit de la vanille dont l'importance dans l'économie des 2 préfectures est secondaire et du girofle. La production du girofle diminuera de près de 10 % pour les clous, mais augmentera de 4 % pour l'essence.

La préfecture de Fénérive est la plus grosse productrice de girofle (clous et essence) de Madagascar : 3 400 tonnes de clous (86 % de la production globale) et totalité de la production d'essence (710 tonnes).

L'écoulement de la production de clous de girofle sur les marchés extérieurs présente des difficultés, du fait de la concurrence de Zanzibar et du développement de la production locale dans les pays gros importateurs (Indonésie) - (Objectif national malgache : 4 000 tonnes d'exportation). Par contre, l'essence de girofle que Madagascar est seule à produire est très bien placée sur le marché américain notamment : c'est de l'essence de girofle que l'on tire la vanilline ou vanille artificielle. Elle sert également à la préparation de nombreux produits pharmaceutiques, dans la fabrication de peintures spéciales, pour la fixation des couleurs en teinture, dans l'industrie des parfums.

Sur le plan des ressources monétaires, la récolte et la commercialisation des clous de girofle arrivent juste après celles du café, en fin d'année. La distillation en vue de l'essence intervient tout le long de l'année et procure rapidement des ressources à mesure des besoins, particulièrement pendant la période la plus difficile de l'année (janvier, février, mars).

Sur le plan de l'utilisation des sols, le giroflier s'accommode de sols déjà profondément dégradés et impropres au café. Il est donc capable, tout en restaurant les terres, de donner une signification économique aux régions intérieures érodées.

De plus, la culture du giroflier (ou plus précisément sa cueillette et sa distillation) a été particulièrement bien adoptée par les paysans betsimisaraka — tant par sa place dans la chronologie des travaux que par son mode d'exploitation en accord avec les traditions de travail en commun, sa conservation aisée donc son évacuation facile et la stabilité de son prix. L'on peut d'ailleurs constater dans la région de Fénérive-Vavatenina, un développement sensible des plantations de girofliers.

Enfin, la totalité des populations de la préfecture profite directement ou indirectement de cette culture notamment par la pratique généralisée du « Sambiamanana » ou partage en deux parts de la récolte entre le propriétaire des arbres et le cueilleur. Quiconque veut gagner de l'argent à cette époque peut s'associer à la récolte, soit dans le cadre familial, soit en s'offrant à participer à la récolte chez un étranger.

De même, pour ce qui est de l'essence, la pratique de la location des alambics est également généralisée. L'utilisateur de l'alambic apporte tout ce qui est nécessaire à la cuisson (feuilles de giroflier — bois de chauffage) et en recueille le produit moyennant une redevance forfaitaire au propriétaire de l'alambic.

En ce qui concerne l'élevage, la politique à suivre portera sur le développement massif du petit bétail, c'est-à-dire sur la production de porcs et d'animaux de basse-cour.

Enfin, l'exploitation de la forêt dans la préfecture de Fénérive (région de Maroantsetra) est envisagée à l'échelle industrielle ; dans le cadre du reboisement national on intensifiera les reboisements économiques pour satisfaire les besoins en bois de la consommation domestique et artisanale.

§ 2. — **La combinaison harmonieuse des facteurs de croissance au sein d'une même zone. L'aménagement des pôles de développement.**

Dans l'examen de la politique de développement agricole des deux régions étudiées, l'on n'a pas insisté sur la localisation géographique des actions entreprises. Or, les effets de croissance prévisibles dépendent étroitement du choix judicieux des zones d'implantation et de la combinaison au sein de la même zone géographique des facteurs de croissance nécessaires pour permettre l'amorce du processus de développement.

Sans vouloir se référer à la notion de seuil de décollage dont le contenu est trop imprécis, l'on peut à tout le moins porter une appréciation sur la notion de concentration des moyens sur une zone donnée en vue de la faire accéder à un stade où le développement devient possible.

En effet, les méthodes d'action en vue du développement de la production agricole sont de deux ordres, l'action concentrée dans les zones dites de développement et l'action diffuse dans le reste des régions.

L'option en faveur des zones concentrées s'explique aisément par le souci de donner aux moyens dont on dispose le maximum d'efficacité. Les moyens en personnel d'encadrement, en matériel, en financement sont limités, il s'agit de faire en sorte qu'avec le minimum de moyens on obtienne le maximum de résultats. Or les faits ont prouvé que si l'on répartissait les moyens sur toute la surface du pays dans un but égalitaire, si l'on « saupoudre » les investissements pour reprendre l'expression consacrée, on n'obtient que des résultats négligeables, d'où l'idée de zone concentrée qui repose sur l'idée de choix, d'option, de priorité à accorder entre différentes actions, ce qui est en définitive un principe essentiel de toute planification.

Il est indispensable d'insister sur le fait que la priorité dont il s'agit est une priorité dans le temps, et que les zones dites diffuses bénéficieront des mêmes efforts par la suite, peut-être dans le second plan.

L'on ne peut cependant se dissimuler les dangers et l'inefficacité globale d'une concentration exclusive des moyens dans une micro-zone restreinte, comportant une aide massive des pouvoirs publics en crédits et en personnel d'encadrement. Une considération majeure

permet de déconseiller le procédé : la nécessité de prévoir dans toute expérimentation entreprise, la possibilité de son extrapolation aux autres zones, ce qui entraîne l'exclusion de moyens d'action dont on ne pourra pas disposer en dehors de la zone privilégiée et l'insertion de l'action à l'intérieur des structures de développement déjà mises en place, en particulier la commune rurale.

Dans un sens plus acceptable, la concentration des moyens n'est pas l'application exclusive des actions de développement à des zones privilégiées, dans l'espoir d'une diffusion lente dans les zones intermédiaires par la vertu de l'exemple. La concentration des moyens s'inspire davantage de l'idée de *convergence des efforts dans le cadre de structures* de développement adaptées et dans le cadre géographique commun à la plus grande partie de la population. Dans cet esprit, l'effort de développement doit s'appliquer dans le cadre communal (ce qui n'exclue pas un effort d'adaptation de ce cadre et de redécoupage) et sur les communes présentant non pas des potentialités exceptionnelles, mais au contraire les caractéristiques essentielles de la région.

Les 4/5 de la population agricole des régions de Fénériver et Tamatave étant localisés dans la zone des tanety, c'est à l'intérieur des communes de la zone des tanety et non dans les zones fertiles des estuaires des fleuves que l'effort de développement doit se porter.

Ceci pose le problème du choix des zones de développement prévues par le Plan régional.

L'on peut constater deux types de zones de développement dans les régions étudiées : des zones vastes et peu nombreuses et des zones multiples réduites aux vallées.

- Dans la région de Maroantsetra et de Fénériver, les zones choisies sont relativement vastes et réduites en nombre. La première regroupe toute la zone deltaïque fertile de Maroantsetra et la seconde la partie des communes de Fénériver et Vavatenina, se trouvant à une distance réduite de la route.

- Dans la région de Tamatave, chaque sous-préfecture comporte une ou deux zones limitées.

Dans les deux premières zones, celles de Maroantsetra et Fénériver, le plan régional a-t-il visé la création de pôles de développement ? On pourrait être tenté de le croire. On s'aperçoit que l'action menée dans les deux zones s'inspire de deux considérations différentes :

- A Maroantsetra, on vise à valoriser les potentialités du delta.
- A Fénériver, on porte son choix sur une région à problèmes en vue de réduire leur acuité.

Compte tenu des options prises plus haut, le choix de Fénériver, zone critique de tanety, paraît judicieux puisqu'il vise à porter un remède que l'on pourra appliquer ensuite au reste de la zone. L'on peut cependant critiquer le découpage ne tenant pas compte des limites communales.

Le choix de Maroantsetra est judicieux sur le plan de la création d'un pôle de développement. Il est peut-être critiquable en ce qu'il aboutit à localiser dans une région déjà privilégiée (le critère du privilégié est d'abord la possibilité de manger à sa faim toute l'année) de nouveaux projets de développement dont le lancement dans des zones critiques aurait pu permettre d'enrayer la dégradation du climat psychologique et de fournir « le moteur économique » permettant le démarrage.

L'on a coutume de dire, en effet, que la Côte-Est, en l'état actuel de la conjoncture internationale de produits tropicaux, est davantage une région à problèmes qu'une région à potentialités. Dans le delta de Maroantsetra, la situation est différente ; mangeant à leur faim toute l'année, ne détruisant par leurs sols, mais gagnant sans cesse de nouvelles rizières sur le marais, cultivant les produits d'exportation traditionnels pour se procurer des revenus monétaires moyens, mais que le développement de la culture de la vanille pourra augmenter notablement, les populations de Maroantsetra ne posent pas de problèmes graves.

Par contre, les potentialités *sur le plan géographique* (pluviométrie et ensoleillement abondants, nature des sols propice aux cultures de haut rapport (palmier et bananier) voisinage d'une forêt qui devrait entrer en exploitation, situation à l'abri des cyclones, emplacement au centre de la région Nord-Est *et sur le plan humain* (niveau de scolarisation, comportements actuels et motivations nouvelles qu'il est possible de mettre en œuvre) amènent à penser que Maroantsetra est en mesure de devenir un *foyer de développement pour l'ensemble de la partie Nord-Est de l'île*, depuis Mananara au Sud jusqu'à Mandritsara et peut-être Bealanana à l'Ouest et jusqu'à Sambava au Nord.

Il semble que le Plan régional de développement se soit engagé dans cette voie. Il prévoit en effet que :

« En dehors de leur vocation rizicole, les plaines entourant Maroantsetra doivent faire l'objet d'un aménagement en vue de la culture du palmier à huile : un bloc de 750 hectares peut être constitué dans les marais d'Anjanazana où seront par ailleurs aménagés 1.000 hectares de rizières à haut rendement. L'action rizicole sera complétée par 450 hectares de petits aménagements ».

En ce qui concerne l'exploitation forestière, il est dit également que :

« Etant donné la richesse en bois de la forêt de la région de Maroantsetra et malgré les difficultés techniques de l'exploitation, il est souhaitable et probable qu'elle intéresse les industriels du bois, ce qui pourrait apporter à la région une augmentation très importante de son revenu ».

Enfin, pour ce qui est de l'infrastructure routière et portuaire :

« Dans l'hypothèse où des exploitations de bois sont entreprises, « un port long courrier doit être incessamment construit à Maroantsetra ; il semble donc préférable de faire de cette ville le centre « du réseau routier ».

De même le programme d'études sur fonds F.E.D. consacre une part importante des crédits à l'implantation du palmier à huile dans le delta et à la mise en valeur de celui-ci, notamment par l'infrastructure routière et portuaire (étude du palmier à huile, reconnaissance du delta de Maroantsetra, étude du port et des routes).

Il sera intéressant, quand ces projets auront abouti, de mesurer le rôle que pourra jouer le pôle de développement de Maroantsetra sur les régions avoisinantes notamment les régions d'Antalaha et le pays Tsimihety. Il est encore trop tôt, on s'en doute, pour se l'imaginer avec netteté ; il est incontestable cependant que parmi les projets de développement des régions étudiées, ce dernier présente pour l'économiste, le sociologue ou le géographe un champ d'étude du plus grand intérêt.

CONCLUSION

L'examen des problèmes socio-économiques des régions de Tamatave, Fénérive et Maroantsetra, a permis de dégager les principaux éléments constitutifs de leur sous-développement. Malgré des richesses potentielles non-négligeables, tenant principalement aux conditions géographiques et climatiques favorables à la production des cultures tropicales d'exportation, la croissance économique n'a pas atteint le niveau souhaitable. Les structures sociales traditionnelles n'ont pas été modifiées en profondeur par l'introduction des cultures monétaires ; de plus, le mouvement général de baisse des produits tropicaux et l'interprétation que l'on s'est faite de l'accession à l'indépendance renforcent la tendance naturelle au repli sur soi-même et ont consacré un certain retour à l'économie de subsistance.

Face à ces problèmes fondamentaux à la fois techniques, psychologiques, sociaux et politiques, à la fois dépendants d'une impulsion nationale entraînant la mobilisation et d'une solution internationale en faveur du maintien des prix de produits tropicaux, les solutions à mettre en œuvre ne peuvent être que globales. Elles doivent s'appliquer à l'ensemble des facteurs-clés qui constituent les structures du sous-développement.

C'est pour n'avoir pas perçu ce caractère global du développement ou n'avoir pas été en mesure de traduire dans les faits la perception qu'il en avait, que l'action du responsable des plans provinciaux n'est pas parvenue à entraîner une véritable croissance économique.

A l'époque, les efforts entrepris ne s'intégraient pas dans une politique nationale de développement. Les plans *DROGUE* étaient de simples programmes *provinciaux* établis en fonction des conceptions personnelles de leur auteur et non de véritables plans régionaux traduisant à la fois la volonté issue de la région et les orientations d'ensemble, les objectifs prioritaires tracés par la nation. L'on aboutissait donc à l'incohérence consistant à lancer un grand programme caféier à une époque où la conjoncture internationale était nettement en défaveur de ce produit. On lançait des actions de longue haleine sans être assuré de disposer des moyens suffisants pour les mener à bien jusqu'à leur achèvement.

On voit donc à quel point l'adoption d'un véritable plan de développement régional présentait une nécessité absolue, le besoin de coordination entre les initiatives régionales menées en ordre dispersé et la volonté nationale étant rendu plus aigu à Madagascar par l'étendue et la diversité du pays, le cloisonnement des régions et l'existence d'entités politico-administratives volontiers autonomistes : les provinces.

Ce n'est donc pas le moindre mérite des planificateurs que de s'être engagés résolument dans une planification basée essentiellement sur l'approche régionale, le résultat de leurs efforts devant aboutir à une

définition région par région d'objectifs et de moyens de développement réalisant une insertion harmonieuse du « grand dessein national » dans le contexte socio-économique et socio-politique régional.

L'on a vu comment le rapport CINAM dont l'objectif était précisément de définir les conditions socio-économiques de développement régional a tenté de résoudre ce délicat problème pour les deux régions étudiées. En fonction d'une conception humaniste du développement, il a porté l'accent sur la nécessité de réformes structurelles et sur le préalable d'une action de transformation du climat psychologique.

A l'intérieur de ce cadre économique transformé, le travail de « déblocage psychologique » de l'animation rurale pouvait s'entreprendre, ainsi que la structuration nouvelle des villages en cellules de développement. Les groupes nouveaux ainsi formés pouvaient s'organiser et élaborer leur plan de développement local selon les directives techniques mises au point en matière d'aménagement de terroir.

Le plan régional de développement a mis l'accent sur la nécessité d'utiliser au maximum la vocation de la région pour les cultures d'exportation. Il a cependant voulu éviter deux dangers :

- celui de la surproduction, grâce à une répartition des zones de production et à une diversification des cultures ;

- celui de l'insuffisance de la production vivrière, grâce à une action en faveur du développement des rizières de bas-fonds, de la commercialisation du riz et de la diversification de l'alimentation.

L'on a vu enfin que pour réaliser ces objectifs, le choix des moyens est capital, singulièrement celui du milieu humain sur lequel faire porter l'effort : action individuelle par des fonctionnaires-vulgarisateurs ou action sur des groupes structurés par des animateurs-paysans.

Au terme de cette étude, il importe d'en souligner les limites et les insuffisances. Il serait prétentieux et d'ailleurs prématuré, de porter un jugement définitif et complet sur les plans régionaux de la Côte-Est. Quelques aspects seulement de la planification régionale ont été étudiés et l'accent a été mis, il faut le reconnaître, plus spécialement sur les problèmes agricoles. Sont restées intraitées un certain nombre de questions cependant essentielles pour l'organisation de la région, à savoir le contenu et les limites de la notion de région et surtout le problème de la diffusion intra-régionale du développement par le moyen de la création d'un *pôle industriel*. Cette question mériterait d'être examinée avec soin pour la région de Maroantsetra quand les projets d'exploitation forestière et le centre de traitement du palmier à huile seront réalisés. De même, en ce qui concerne Tamatave, la création d'une conserverie de fruits devrait constituer un support non négligeable pour les programmes d'extension des cultures fruitières d'exportation (ananas, litchis, agrumes).

De même, le problème de l'intégration des économies régionales au reste du pays ne peut actuellement qu'être effleuré et des lignes directrices peuvent seulement être tracées.

La vocation des deux préfectures aux cultures tropicales d'exportation a toujours été nettement affirmée. Le plan régional, notamment, a marqué cette volonté d'instauration d'une économie de marché grâce à la spécialisation de ces régions dans des cultures destinées à l'échange, (fruits, palmier à huile, canne à sucre, café, girofle, poivre, vanille). Il faut constater d'ailleurs qu'il n'a pas tiré toutes les conséquences de cette option puisque d'importantes actions en matière rizicole sont prévues conjointement aux actions sur les produits tropicaux.

Il y a lieu de se réjouir de ce que l'option du développement des échanges internes entre régions complémentaires soit nettement prise au plan national. L'examen des activités économiques des habitants des différentes régions a montré l'inexistence des échanges *intra-régionaux*, chaque zone et sous-zone se livrant aux mêmes activités que les zones et sous-zones voisines. Entre les deux préfectures étudiées, les échanges *inter-régionaux* sont également limités sauf en ce qui concerne les excédents rizicoles de Maroantsetra qui viennent combler une partie du déficit des autres régions.

C'est avec les régions tempérées des plateaux, du lac Alaotra et du pays Tsimihety que l'organisation des échanges inter-régionaux doit être menée. Grâce aux revenus provenant de la vente à l'extérieur des cultures tropicales, les régions côtières achèteront les excédents de riz du pays Tsimihety, du lac Alaotra et des plateaux Betsileo. Une partie de ces achats pourra également se faire par l'échange vers les mêmes régions des fruits tropicaux, du sucre, des oléagineux et des produits de la forêt.

Si l'on conçoit donc facilement dans ses grandes lignes l'intégration de ces régions dans l'économie nationale, les difficultés de mise en œuvre des projets, notamment leur coût financier et les transformations de comportements que suppose le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché ont contraint les promoteurs du plan à repousser leur réalisation au-delà du premier plan quinquennal. L'organisation de la combinaison des différentes régions se rattache donc davantage aux objectifs souhaitables dans une perspective décennale.

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	329
CHAPITRE I Les activités économiques des habitants	330
CHAPITRE II ... La mise en valeur des potentialités tropicales dans les zones et le milieu humain les plus favorables et l'échec de l'effort de transformation de la vie dans les tanety ; les plans provinciaux	336
Section 1	Analyse 337
Paragraphe 1	Les éléments de force et de faiblesse : atouts et obstacles.
Paragraphe 2	Les actions à entreprendre
Section 2	Portée et signification
CHAPITRE III ...	Priorité aux changements structurels sur les objectifs de production : le préalable de la transformation d'ordre socio-politique des communautés villageoises des tanety : le rapport CINAM
Section 1	Diagnostic
Section 2	Perspectives de développement
Paragraphe 1	L'objectif préalable.
Paragraphe 2	La politique d'intervention en milieu rural.
	Le Plan Régional.
CHAPITRE IV	L'importance fondamentale de la définition d'une structure de participation : la politique d'animation rurale.
	Les cultures d'exportation, base de la croissance régionale : les objectifs de production et les moyens de réalisation
Section 1	Animation rurale et structuration villageoise
Section 2	Objectifs de production et moyens de réalisation
Paragraphe 1	Les actions de production agricole
Paragraphe 2	La combinaison harmonieuse des facteurs de croissance au sein d'une même zone. L'aménagement des pôles de développement
CONCLUSION	363
BIBLIOGRAPHIE	367

BIBLIOGRAPHIE

- Etudes des conditions socio-économiques du développement régional. Régions de la Côte-Est — CINAM 1962. Annexe au rapport Côte-Est ; les vallées bananières - CINAM 1962.
- Communautés villageoises de la Côte orientale. G. ALTHABE — ORSTOM — 1966.
- La vie rurale dans la plaine de Maroantsetra — M. PETIT. Thèse complémentaire (en cours).
- La préfecture de Tamatave - R. DOUESSIN.
- Projet d'études pour la mise en valeur de 14 régions — Région de Fénérive. Région de Maroantsetra — GERM — (groupe d'études régionales à Madagascar).
- Réflexions sur l'économie villageoise dans les sociétés du Tiers-Monde M.P. RUDLOFF.
- Livre blanc de l'économie malgache - Commissariat général au Plan.
- Rapport sur les perspectives de développement de Madagascar - Commissariat général au Plan.
- Plan quinquennal.
- Evolution des campagnes malgaches - R. DUMONT.
- Rapport de mission à Madagascar - R. DUMONT.
- La programmation à base régionale - J.-C. PERRIN.
- Le diagnostic global du sous-développement et canevas de thérapeutique J.-C. PERRIN.
- Les conflits entre la tradition et la novation - J. DEZ - Bulletin de Madagascar, n° 227.
- Un des problèmes du développement rural : l'évolution des comportements - J. DEZ. Bulletin de Madagascar, n° 230.
- Plan de transport BCEOM.
- Monographie des sous-préfectures - Ministère de l'Intérieur.
- L'essence de girofle - IRAM.
- Situation de l'enseignement - Rapport statistique - Ministère de l'Education Nationale.
- Définition d'une politique agricole pour la province de Tamatave 1957 - A. DROGUE.
- Monographie agricole de la province de Tamatave 1958 - A.D.
- Problèmes l'alimentation et d'agriculture de la Côte-Est de Tamatave 1959 - A.D.
- Travail et Evolution sur la Côte-Est - A.D.
- Plan Terrasse-café 1959 - A.D.
- Eléments d'un plan fruitier pour la province de Tamatave 1958 - A.D.
- Plan bananier de la province de Tamatave 1960 - A.D.
- Plan anacarde 1961 - A.D.
- Plan cacao 1958 - A.D.
- Plan letchi - A.D.
- Plan palmier à huile 1957 et 1960 - A.D.
- Réponse au Professeur DUMONT - A.D.

SUMMARY OF G. HANICOTTE'S ARTICLE ON THE EAST COAST DEVELOPMENT PLANS

The present study summarizes and brings into focus the main development programs and projects undertaken in two prefectures of the Eastern Coast of Madagascar since 1958. The first chapter is devoted to the presentation of the economic activities of the inhabitants of the area under study, and of the regional development problems : in spite of the potential riches (which are not negligible) mainly due to the geographical and tropical conditions favourable to the production of export tropical cultures, the economic growth has not reached the desirable level : the traditional social structures and the attitudes have not been modified in depth by the introduction of money cultures. Furthermore, the general falling tendency of the tropical products and the interpretation that has been made of the accession to independence, strengthened the trend of self-reliance and confirmed in a certain extent the return to a subsistence economy.

The three following chapters are devoted to the survey of the different proposed solutions in order to solve these problems. From the relative failures of the efforts undertaken within the provincial programs from 1958 to 1963, the author emphasizes the absolute necessity of adopting an authentic regional development plan expressing both the will born of the region and the general trends of the nation and harmoniously inserted in the local socio-economic and socio-political context.

After having exposed the diagnosis and the therapy contained in the reports of the Designing Company entrusted by the Planning Haigh Commission with the preparation of the regional Plan, it is to the survey of the regional Plan itself that the largest part of the article is devoted. Two essential characteristics emerge from the study : the importance of the choice of the means and particularly the way of approaching the human environment for which the economic progress proposed in the course of previous development actions has remained without any real significance.

Therefore the regional Plan stresses the fundamental importance of the definition of a participation structure fit to form a development cell, and describes the part of the High Commission for « Rural Animation » (Community Development) in the fulfilment of that policy. The author then reviews the objectives of the agricultural production and the means of carrying them into effect as well as their localization in certain poles of development.